ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE PAR LE SHERIF

Le 19 Janvier 1912

D'un grand assortiment de meubles de maison de haut grade, installations, divers, etc.

AUSSI 2 PIANOS. BOITES A MUSIQUE, CHANDELIERS EN CRISTAL, EVENTAILS A ROTATION, Etc., Etc.

Natale Maestri vs Jessie Orloff.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 98 934 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés, A LA DATE CI-DESSUS MENTIONNEE, à 10:30 heures A. M., la propriété ci après décrite à savoir—

Le Vendredi, 19 janvier 1912, dans le local No 1407 rue Canal.

Un grand lot de meubles de maison assortis, installations, divers, etc, d'après l'inventaire enregistré

Aussi 2 Pianos, boites à musique, etc.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

John Wagner avocat pour le demandeur.

6 jan—6 12 17 19

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de valeur améliorée du Septième District,

Formant le coin des rues Cohn et Adams (carré des rues Burdette et Spruce), les améliorations se composant de 2 maisons doubles, portant les Nos municipaux 7701 7703 et 7705 7707 de la rue Cohn.

German American Homestead vs Mme Louisa Dorsey, veuve de Samuel Jenks.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 98 941 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 février 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient située dans le Septième district de cette ville, dans l'ilet No 252, borné par les rues Cohn, Adams, Burdette et Spruce. Laquelle dite portion de terre mesure soixante pieds de face à la rue Cohn, sur une profondeur entre lignes parallèles et de face à la rue Adams de quatre-vingt-dix pieds. Etant composée de la portion de façade des terrains désignés par les Nos neuf et dix sur un plan de C. Milo Williams, daté du 19 décembre 1904 et annexé à un acte passé pardevant B. Rouen, notaire, le 25 novembre 1904.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Roger Meunier, avocat de la demanderesse.

6 jan—6 12 19 26—fév 2 8

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Antoinette Tranchina.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans.—No 99.302—Division E—Attendu que Dominick J. Tranchina a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Antoinette Tranchina, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL Greffier.—C. C Friedrichs, avocat.

19 janv—19 23 29

Succession de Frank Blaise.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 99 123—Division E—Attendu que Mme Estelle Feigel, veuve de Frank Blaise, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Frank Blaise, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — Woodville & Woodville, avocats. 19 jan—1f

Succession de Mme Rosa Lehmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 99 209—Division D.—Attendu que Sigismund S. Levy a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Rose Lehmann, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Charles Rosen, avocat.

10 jan—10 14 19

Succession de John J. Frawley.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 99 215—Division D—Attendu que Mary Finnorn, veuve de John Joseph Frawley, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration dans la succession de feu John J. Frawley, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier—John P. Sullivan, Arthur Landry, avocats

11 jan—11 15 20

Succession de August Collom.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 99.267. — Division B.—Attendu que J. P. Cordill, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu August Collom décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—C. C. Friedrichs, avocat.

18 jan—18 22 27

Succession de Charles Gilbert.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 99,247—Division C—Attendu que John H. Murphy a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles Gilbert décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les sept jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition et pour quoi la description et l'evaluation dela dite succession ne seraient pas approuvées et homologuées. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Hall, Monroe & Lemann, avocats. 18 jan—1f

Succession de John Klein.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 98,270—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pourquoi le compte final présenté par William H. Byrnes Jr. exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Charles Louque, avocat.

17 jan—17 21 26

Succession de Anna Emorah Woods

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 98 816—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pourquoi le compte final présenté par Maggie Woods ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour—THOMAS CONNELL, Greffier. — M. J. Taylor, avocat.

16 jan—16 20 25

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété améliorée de valeur du Cinquième District.

Rue Wagner (anciennement Washington) dans l'ilet borné par l'avenue Webster, et les rues Diane (ci-devant Decatur) et De Armas.

F. D. Charbonnet, Jr., vs Mme Charles Hicks.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 98,772—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 8 février 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième district de cette ville, dans l'ilet No 197 borné par l'avenue Webster, les rues Wagner, anciennement Washington, Decatur, maintenant Diana et De Armas, conformément à une subdivision dudit ilet par Charles Uncas Lewis, député-voyer de ville, daté du 6 mai 1898, annexé à un acte passé pardevant Wm H. Seymour, notaire, le 30 novembre 1898. Ledit terrain est désigné par le No sept dudit carré, et mesure trente-deux pieds deux pouces et deux lignes de façade rue Wagner sur une profondeur de cent vingt-quatre pieds trois pouces sur la ligne du côté du terrain No 8, et cent vingt-quatre pieds trois pouces et six lignes de profondeur sur la ligne du côté du terrain No six.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.

H. W. Bierhorst, avocat pour le demandeur.

6 jan—6 12 19 26—fév 2 7 8

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de valeur améliorée dans le Quatrième District.

Portant le No municipal 1326 rue Deuxième et formant le coin de la rue Colisée.

Mercier Realty and Investment Co. Inc. vs Mary Walker Mansfield, veuve de Francis T. Copp.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 98.968—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er février 1912, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No 182, borné par les rues Deuxième, Colisée, Troisième et Chestnut, ladite portion de terre est désignée par la lettre A sur un devis dressé par D. H. Brosman, député voyer de ville, daté du 17ème jour d'avril 1893, et annexé à un acte passé pardevant W. B. Ker, notaire, le 9me jour de mai 1893, et mesurant soixante-quinze pieds trois pouces de face à la rue Deuxième, la même largeur dans le fond, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles et façade à la rue Colisée de cent douze pieds onze pouces et sept lignes. Ladite portion de terre formant l'encoignure des rues Deuxième et Colisée et est composée de la partie de façade des lots désignés par les Nos 15, 16, 17 et 18 sur un plan dressé par B. F. Nichols, voyer, sous date du 23 janvier 1867 et déposé pour références en l'étude de C. R. Stringer, ancien notaire. La bâtisse est désignée par le No municipal, 1328 rue Deuxième.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Charles F. Claiborne, avocat pour la demanderesse.

30 déc—30—janv 4 11 18 25 31—fév 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Sixième District.

Portant les Nos municipaux 2608 et 2610 rue Peniston, entre les rues Robertson et Magnolia

Tentonia Loan and Building Company vs Mme Margaret Skelly-Wright, épouse de James E. Wright.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 98,925—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 1er février 1912 à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 627, borné par les rues Peniston, Général Taylor, Robertson et Magnolia, désigné comme lot No 3 et la moitie du lot No 4, ledit lot 3 commence à un point soixante-et-un pieds deux pouces du coin de la rue Robertson et mesure trente pieds de face à la rue Peniston sur une profondeur entre lignes parallèles de cent dix pieds; ladite moitié du lot No 4 est contigue au lot 3 et mesure quinze pieds de face à la rue Peniston sur une profondeur entre lignes parallèles de cent dix pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur, au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Dart, Kernan & Dart, avocats pour la demanderesse.

30 déc—30—jan 4 11 18 25 31—fev 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée de Valeur dans le Troisième District.

Portant le No municipal 2119 avenue Esplanade, entre les rues Galvez et Miro.

Provident Building and Loan Association vs Edmond Cabiro.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 99,080 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 février 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en quelque sorte faisant partie, situés dans le Troisième District de cette ville, dans le carré borné par l'avenue Esplanade et les rues Kerlerec, Galvez et Miro, désignés par les Nos Un et Deux dans le carré No 1042. Ledit terrain No Un mesure trente-six pieds de façade à la rue Esplanade: quinze pieds, six pouces sur la ligne inférieure par une profondeur sur la ligne oblique la plus proche de la rue Miro de quatre-vingt six pieds, sept pouces, et de quatre-vingt cinq pieds, sept pouces et six lignes sur la ligne divisant ledit terrain du terrain No Deux, et le terrain No Deux a trente pieds de façade rue Esplanade sur une profondeur de cent un pieds et sept pouces entre lignes parallèles, le tout conformément à un plan de Pilié et Depouilly, ingénieurs civils, daté le 3 mars 1866. Les améliorations sur ladite propriété portent le numéro municipal 2119 de la rue Esplanade.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur, au moment de l'adjudication, devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Henriques & Duchamp, avocats pour la demanderesse.

6 jan—6 12 19 26—fév 2 8

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente par le Shérif d'un "Kimball Grand Piano."

Stock & Company vs Mr & Mrs Geo. Riley.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 94,214—En vertu d'un writ de fieri facias en faveur de Junius Hart Piano Co. Lt'd, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés le MERCREDI, 24 janvier 1912, à 10:30 a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dans la Junius Hart Piano House Lt'd, Nos 703-705 rue Canal,

Un Kimball Grand Piano.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

H. W Robinson, avocat pour la demanderesse.

13 jan—1318 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du shérif de la propriété connue comme l'Ile Demourelle,

(Anciennement Ile D'Hémécourt).

Du four Bertland Feed Co vs Sylvain Dedebant.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 96,943—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières. No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 15 février 1912, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre faisant partie des terres désignées par les lettres C et D, sur un plan dressé par Bringier, annexé à un acte de partage exécuté entre les légataires résidant de Alexander Milne, pardevant Achille Chispella, notaire, ladite portion de terre étant comprise sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, le 2me jour de juin 1859 et laquelle est annexé à un acte passé pardevant A. Doriocourt, notaire, en cette ville, le 7me jour de septembre 1859 étant vendu par Milne Asylum pour Orphelinat de filles sans ressources audit Jules Allen D'Hémécourt de ladite portion de terre en les lettres O et P et le Bayou St-Jean. La terre étant maintenant connue comme l'Ile Demourelle et anciennement connue comme l'Ile D'Hémécourt. Etant la même propriété acquise par Sylvain Dedebant de James Demourelle le 16 février 1905, et enregistré dans le livre des transferts 200, folio 314 enregistré au bureau des hypothèques livre 814, folio 76.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Charles I. Denechaud, avocat pour la demanderesse

13 jan—13 19 26—fév 2 9 14 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Cinquième District,

Portant le No Municipal 1025 rue Elisa, (Ilet borné par les Avenues Atlantic et Pacific et la rue Evelina.

Morris Michaelis vs Charles P. Whelan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 99,141 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 février 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre mesurant quatre-vingt-treize pieds huit pouces à la rue Eliza, commençant à une distance de trente pieds du coin de l'Avenue Atlantic, dans l'ilet borné par ces rues et Evelina et l'Avenue Pacific, ladite lots s'étendant à une distance de quatre-vingt-treize pieds huit pouces vers l'Avenue Pacific et ayant une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt-six pieds six pouces ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. La susdite portion de terre est contigue au lot A et est faite des lots 1, 2, 3 et 4, qui restent après la formation du lot A ci-dessus décrit.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Titche & Rogers, avocats pour le demandeur.

13 jan—13 19 26—fév 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur du Quatrième District.

Portant le No municipal 2926 rue Troisième.

German American Homestead vs Mme Lena Marsala, épouse de Joseph Valenti et Joseph Valenti, son époux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 98,399—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er février 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, dans le Quatrième District de cette ville, désigné comme lot No 4 dans l'ilet No 403, borné par les rues Troisième, Quatrième, Willow (autrefois Martin) et Claiborne, sur un plan dressé par A. De Young, le 1er février 1864 et déposé pour référence en l'étude de William Shannon, ancien notaire en cette ville; le lot mesure vingt-neuf pieds de face à la rue Troisième sur cent vingt-sept pieds de profondeur, entre lignes parallèles et commence à une distance de quatre vingt-huit pieds, neuf pouces de face à la rue Claiborne.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 0|0 sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Roger Meunier, avocat pour la demanderesse.

30déc—30—jan 4 11 18 25 31—fév 1

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Philip Félix Herwig.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 81,618 — Division D. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier compte présenté par Mme Rosemonde E. Kunis exécutrice testamentaire dative de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.—Dart, Kernan & Dart, avocats. 10 jan—10 14 19

Succession de Pierre Isidore Ticoulet et Adèle Burke, son épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 99 212—Division E — Attendu que Mlle Julia Paysal, femme seule, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Pierre Isidore Ticoulet et Adèle Burke, son épouse, décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Arthur B Leopold, avocat.

10 jan—10 14 19

Succession de Guy M. Horner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 98 718—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John D. Rouse, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Jessy Benedict Gessner, avocat.

10 jan —10 14 19

VENTES A L'ENCAN

I. B. Rennyson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE AU PLUS HAUT ENCHERISSEUR, SANS LIMITE OU RESERVE

John A. Sullivan vs Mlle Mary Whelan et al.

Conformément à un ordre à moi adressé par l'Hon. Porter Parker, juge de la Division A, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 98,660, daté et signé du 13 décembre 1911, dans l'affaire de John A Sullivan vs Mlle Mary Whelan et al, No 98,660, Division A, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, je procéderai de vendre la propriété décrite comme suit à l'encan au dernier et plus haut enchérisseur, JEUDI, le 1er février 1912, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi.

1° Un magasin et résidence, 355 rue S. Claiborne, encoignure de la rue Gravier, l'ilet des rues Commune et Derbigny, comprenant 3 chambres et bâtisse à deux chambres dans le fond du tout sur un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet Numéro 432 borné par les rues Gravier, Claiborne, Commune (maintenant l'avenue Tulane) et la rue Derbigny, et désigné comme lot No vingt et un (21) formant l'encoignure des rues Gravier et Claiborne et mesurant onze (11') pieds, trois (3") pouces de face à la rue Gravier, quarante (40') pieds un (1") pouce, cinq (5"') lignes de face et profondeur à la rue Claiborne, de la soixante dix neuf (79') pieds, six (6") pouces, quatre (4"') lignes, s'étendant à un angle vers l'avenue Tulane, cent vingt (120) pieds en profondeur sur la ligne de côté contigue au lot No 20, et vingt sept (27') trois (3") pouces en largeur dans le fond, le tout d'après un arpentage dressé par Adloe Orr, député-voyer de ville, le 28 décembre 1911.

2° Un lot ayant une écurie à deux étages et hangar, 1705 rue Gravier, entre les rues Claiborne et Derbigny (autrefois Willow), sur un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Willow (maintenant Derbigny), Gravier et Commune (maintenant avenue Tulane), désigné comme lot No vingt (20) dans l'ilet No 432, mesurant vingt sept (27') pieds à la rue Gravier sur une profondeur de cent vingt (120') pieds.

3° Un joli cottage simple 1707 rue Gravier, entre les rues Claiborne et Derbigny (autrefois Willow) comprenant 4 chambres au rez-de-chaussée, deux chambres au premier étage avec grande écurie à deux étages et hangar et emplacement pour chemin de voiture, étant sur un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, etc., y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Commune (maintenant avenue Tulane), Claiborne ou Clara (autrefois Ste-Magdeline), Willow (autrefois Ste-Adeline) et Gravier, et désigné comme lot No dix-neuf sur un plan dressé par L. H. Pilié, voyer, daté du 12 mai 1843, déposé en l'étude de A. Mazereau, ancien notaire, et mesurant vingt-sept (27') pieds trois (3") pouces de face à la rue Gravier sur cent vingt (120') pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles mesure américaine.

4° Un magnifique cottage simple 1715 rue Gravier, encoignure Derbigny, comprenant 7 chambres, vestibule, chambre à bain, gaz, etc., et une bâtisse simple à deux étages dans le fond au même endroit No 442 rue Sud Derbigny, comprenant deux chambres au premier étage, deux chambres au rez-de-chaussée et un joli cottage double 1709-11 rue Gravier, entre les rues Derbigny et Claiborne, comprenant 5 chambres, office et gaz de chaque côté. Les trois propriétés ci-dessus devant être vendues ensemble, avec les deux certains lots de terre situés, s'étendant et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gravier, Ste-Adeline, Ste-Magdeline (maintenant Claiborne) et Commune (maintenant avenue Tulane) désignés par les Nos 17 et 18 sur un plan dressé par Louis A. Pilié le 12me jour de mai 1843 et approuvée par Joseph Pilié, voyer de la Deuxième municipalité et déposé pour référence en l'étude de Adolphe Mazereau, ancien notaire, et mesurant d'après ledit plan comme suit, à savoir: Le lot No 17, vingt sept (27') pieds, trois (3") pouces de face à la rue Gravier sur cent vingt (120') pieds de profondeur et façade à la rue Ste-Adeline (maintenant Derbigny), formant le coin des rues Gravier et Ste Adeline (maintenant Derbigny) et le lot No 19, mesurant vingt sept (27') pieds, trois (3") pouces de face à la rue Gravier sur cent vingt (120) pieds plus ou moins en profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

5° Une résidence double à deux étages, 339-41 rue Sud Claiborne, entre les rues Tulane et Gravier, l'ilet Derbigny, comprenant d'un côté 3 chambres au premier étage, 3 chambres au rez-de-chaussée, de l'autre côté 2 chambres au premier étage et deux chambres au rez-de-chaussée, sur un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, avantages et etc., y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet numéro 432, lequel est borné par les rues Claiborne, Gravier, Commune, maintenant avenue Tulane, et la rue Derbigny et décrit comme lot No vingt-six sur un plan fait par L. H. Pilié, daté du 12 mai 1843, déposé pour référence en l'étude de A. Mazereau, notaire en cette ville, ledit lot mesurant en mesure anglaise vingt-six (26') pieds neuf (9") pouces et trois (3"') lignes de face à la rue Claiborne sur une profondeur de quarante-quatre [44'] pieds onze (11") et quatre (4"') lignes sur le côté le plus près de la rue Gravier, cinquante-cinq (55') pieds sept (7") et deux (2"') lignes sur l'autre ligne et vingt-sept (27') pieds un (1") pouce et deux (2"') lignes de largeur dans le fond.

6° Un cottage double 401-03 rue Sud Claiborne, coin Gravier, l'ilet Willow ou Derbigny, comprenant de chaque côté 5 chambres et une résidence simple à deux étages 1712 rue Gravier, encoignure Derbigny [autrefois Willow], comprenant 3 chambres au premier étage et 3 chambres au rez-de-chaussée: les deux propriétés ci-dessus devant être vendues ensemble sur un certain lot de terre situé, s'étendant et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet triangulaire borné par les rues Claiborne, Gravier et Willow, désigné comme lot No un sur un plan dressé par Pilié, daté du 27 novembre 1860, déposé en l'étude de C. E Fortier, ancien notaire en cette ville, comme plan No sept, ledit lot mesurant cinquante et un [51'] pieds, un [1"] pouce et deux [2"] lignes de face à la rue Claiborne, cinquante et un pieds (51') huit pouces (8") et trois (3"') lignes de face à la rue Willow ou Sud Derbigny, sur une profondeur et façade de quatre-vingt-dix-huit [98'] pieds, huit [8"] pouces et deux [2"] lignes à la rue Gravier et une profondeur de quatre-vingt deux (82') pieds deux [2"] pouces et sept (7"') lignes sur la ligne du lot No deux, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

7° Deux cottages doubles, 428-30 rue S. Claiborne et 429-31 rue Clara, les deux entre les rues Perdido et Gravier, chaque maison comprenant 3 chambres de chaque côté, devant être vendus ensemble avec un certain lot de terre, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet triangulaire borné par les rues Claiborne, Clara et Perdido, et désigné par le No deux sur un plan dressé par L. H. Pilié, voyer, le vingt-septième jour de novembre 1860, et déposé pour référence en l'étude de C. E Fortier, ancien notaire en cette ville, comme plan No cinquante-sept du livre des plans No un et mesurant trente-deux (32') pieds neuf (9") pouces de face à la rue Clara sur une profondeur de quatre-vingt-onze (91') pieds quatre (4") pouces et sept [7"] lignes sur la ligne du côté du lot No un et vingt quatre (104') pieds cinq (5") pouces et cinq (5"') lignes sur le côté du lot No trois.

8° Un cottage double, 2319-21 avenue Tulane, entre les rues Miro et Tonti, le lot s'étendant à travers et faisant face à l'avenue Banks, la maison comprenant 3 chambres et hangar de chaque côté sur une certaine étendue ou portion de terre située, s'étendant et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 549, lequel est borné par l'avenue Tulane, les rues Banks Miro et Tonti mesurant vingt-huit (28') pieds onze (11") pouces et deux (2"') de face à l'avenue Tulane, vingt-huit (28') pieds six (6") pouces de face à la rue Banks sur une profondeur de cent vingt-trois (123') pieds dix (10") pouces et cinq (5"') lignes sur la ligne du lot No sept, et cent dix-huit [118'] pieds quatre [4"] pouces sur l'autre côté, la dite portion de terre, consistant du lot No six, mesurant vingt sept (27') pieds, cinq (5") pouces deux (2"') lignes de face à l'avenue Tulane, vingt sept (27') pieds à la rue Banks sur une profondeur de cent dix huit pieds (118') quatre (4") pouces sur la ligne du lot No cinq, et cent vingt trois (123') pieds, dix [10"] pouces et cinq (5"') lignes sur le côté du lot No sept et une portion du lot No cinq, mesurant un [1"] pied six [6"] pouces de face à l'avenue Tulane et la rue Banks sur une profondeur de cent dix huit [118'] pieds, (4") pouces.

Conditions—Un tiers en plus comptant et la balance, s'il y en a, en billets d'hypothèque de lien de vendeur à l'ordre et endossés par l'acquéreur, la balance en un et deux ans après la date, portant six pour cent (6 0|0) par an de la date jusqu'au paiement, avec toutes les clauses nécelles de sécurité pour les garantir. Les taxes pour l'année 1912 devant être payées par l'acquéreur. Les actes de vente aux frais de l'acquéreur pardevant James J. Woulfe notaire, et l'acquéreur devant déposer dix pour cent (10 0|0) au moment de l'adjudication chez

I. B. RENNYSON,

Encanteur.

John J. Reilley, avocat pour le demandeur.

McCloskey & Benedict, avocats pour la defenderesse.

31 de.—31—jan 7 14 21 28—fév 1

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE.

POUR LES ETATS-UNIS, PORT COMPRIS:—

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

POUR LE MEXIQUE, LE CANADA ET L'ETRANGER, PORT COMPRIS:

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE,

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

POUR LES ETATS-UNIS, PORT COMPRIS:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

POUR LE MEXIQUE, LE CANADA ET L'ETRANGER:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.